



LUTTE CHIMIQUE

Historique

Avant la Seconde Guerre mondiale, la lutte chimique contre les insectes était dans ses balbutiements. Ainsi, les premiers traitements utilisés contre les hannetons ont été des composés arsenicaux (sur insectes adultes), le sulfure de carbone (gaz larvicide) et la naphthaline (répulsif aux femelles avant la ponte). Mais les techniques d'applications étaient souvent délicates, les résultats peu efficaces et l'utilisation à grande échelle trop onéreuse.

Ce n'est qu'à la suite de la découverte des insecticides de synthèse dans le milieu des années 40, que les techniques de lutte chimique se développèrent un peu plus. Ainsi, après des premiers essais de traitement au DDT sur adultes en Rhénanie en 1944, quelques opérations de traitement à l'aide d'avion ou de poudreuse au sol eurent lieu en Allemagne, Autriche, France, Suisse et Tchécoslovaquie entre 1948 et 1952.

Dans le département des Vosges, une opération de traitement des lisières de forêt au DDT, issu des stocks de guerre, eu lieu en 1949. Si l'efficacité du produit n'est pas à prouver, la mise en place des traitements nécessite des moyens techniques considérables.



A partir des années 60 : lindane, chlordane, aldrine, dieldrine, heptachlore, parathion et esters phosphoriques font partie de l'arsenal des traitements utilisables contre les hannetons adultes et les vers blancs.

Cependant ces insecticides de synthèse ont une forte toxicité non seulement pour les hannetons mais aussi pour l'environnement (autres organismes du sol et des lisières de forêts) et la santé humaine. De plus, certains d'entre eux sont fortement rémanents.

Le dernier traitement à grande échelle dans les Vosges

Le dernier traitement chimique à grande échelle dans les Vosges a été réalisé en 1991 dans le secteur de Monthureux-sur-Saône – Les Thons. Ce sont du diméthoate et de la deltaméthrine qui ont été déversés par avion sur 450 ha de lisières de forêt et de bois.



Retrait des produits

Les années 90 marquent le retrait des produits phytosanitaires utilisables pour lutter contre les hannetons. En 2000, les traitements sur lisière de forêt sont définitivement interdits.

A l'heure actuelle, aucun produit de lutte chimique (ou biologique) n'est homologué sur prairie pour lutter contre les vers blancs de hannetons.

Il en est de même pour les autres cultures sensibles (pomme de terre, fraisier, bleuetier). Et si certains traitements contre les ravageurs du sol (taupin) sont homologués, ils ne sont généralement pas efficaces contre les vers blancs de hannetons.